

## UNCOPUOS STSC 058

### Intervention par la Belgique sous le point 12

22 avril 2021

Madame la Présidente,

La Belgique souhaiterait présenter le document A/AC.105/C.1/2021/CRP.12 au Sous-Comité scientifique & technique de l'UNCOPUOS.

Ce document propose une vue synoptique de la mise en œuvre, par la Belgique, des 21 Lignes directrices existantes relatives à la Viabilité à Long Terme des Activités spatiales, telles qu'adoptées à la 62<sup>ème</sup> session du Comité.

La mise en œuvre des Lignes directrices existantes s'accomplit à différents niveaux, politiques et réglementaires, par le biais d'actions et de mesures nationales, ainsi que de la coopération internationale.

Nous souhaiterions relever le fait que le document présenté est un document "vivant" que nous entendons maintenir à jour dans le futur. La Belgique poursuit l'examen de la mise en œuvre des Lignes directrices avec les acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux compétents et en tenant compte de l'évolution du secteur spatial en Belgique et en Europe.

La Délégation belge se réjouit de pouvoir échanger à propos des questions liées à la mise en œuvre de Lignes directrices existantes, en particulier au sein du Groupe de travail ad hoc établi par le Sous-Comité.

Nous espérons que ce document fournira une base utile pour cette discussion et nous restons à disposition pour toute explication au sujet de son contenu.

Je vous remercie.